Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

**Band:** 6 (1858-1861)

Heft: 47

**Artikel:** Procédé pour calquer les empreintes de feuilles fossiles

**Autor:** Gaudin, C.-T.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-252653

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2° S'ils n'ont pas été déposés la par les ouvriers, par supercherie?
3° s'ils n'ont pas été introduits après coup par des causes naturelles, par un remaniement local des galets, du sable, des graviers?

» Quant à la première question, je crois bien certainement d'après ce que j'ai vu et récolté sur place, pouvoir répondre affirmativement.

- » La seconde question, même réponse affirmative, attendu que j'ai dans ma collection des exemplaires de haches en silex dont la couche superficielle est recouverte d'un enduit blanc mat, d'une espèce de vernis, d'une oxidation, ou hydratation si vous voulez, qui ne se produit qu'à la suite des siècles et qui est postérieure à la taille du silex. Le troisième doute, savoir s'ils n'ont pas été introduits après coup, me paraît également, d'après ce que j'ai vu, être résolu négativement.
- » Dans les coupes, croquis, ou notes que je vous ai envoyés je n'ai absolument rien pris à M. B. de P., ils sont le résultat de mes propres recherches, en compagnie de M. Lartet, ainsi vous pouvez y avoir confiance.

» Votre tout dévoué,

E. COLLOMB.

PROCÉDÉ POUR CALQUER LES EMPREINTES DE FEUILLES FOSSILES,

-0000

Par M. C.-T. Gaudin.

(Séance du 18 janvier 1860.)

Lorsqu'il s'agit de dessiner des empreintes de feuilles fossiles, il y a une immense économie de temps et de travail à en calquer les contours et les nervures les plus apparentes. On atteint en même temps une fidélité beaucoup plus grande. Le vernis suivant m'a paru remplir les conditions voulues pour donner au papier végétal ou papier à calquer les plans, un haut degré de transparence : Sur 150 grammes de sandaraque choisie et bien blanche, on verse 120 grammes d'esprit de vin rectifié à 36°; la sandaraque en partie dissoute, on décante dans une bouteille à vernis; on verse sur la même sandaraque 120 autres grammes d'esprit de vin qu'on décante également. Cette opération doit être répétée jusqu'à complète dissolution de la sandaraque. On ajoute alors 15 gr. de camphre et 30 gr. de térébenthine. Si le vernis est trop épais, il faut l'étendre d'un peu d'esprit de vin. Appliqué au pinceau sur les deux faces d'une feuille de papier à calquer non huilé et aussi mince qu'on pourra le trouver, il séchera rapidement et donnera au papier une transparence égale à celle du verre. Le crayon ordinaire ne marque pas sur lui, mais on peut employer avec succès les petites mines bleues de Faber. Une fois les contours et les nervures de la feuille indiqués, on les calque de nouveau sur une feuille de papier végétal non verni et au moyen de la mine de plomb ordinaire. Il est facile de compléter les détails qui auraient échappé. Lorsque la roche est assez dure, il y a avantage à commencer par renforcer au crayon les contours et les nervures sur l'empreinte fossile elle-même, car on ne voit guère toutes les nervures à la fois, mais elles apparaissent successivement et selon l'éclairement. Une fois le calque terminé, un peu de mie de pain rend au fossile son aspect primitif.

#### GONIOBATES AGASSIZI.

# Par M. R. Blanchet.

(Séance du 18 janvier 1860.)

Monsieur Agassiz a tracé, au chapitre 31 de son grand ouvrage, pag. 17, les caractères du genre Myliobates, il a divisé ce genre en

Myliobates, Ætobates, et Zygobates.

Nous possédons en Suisse et dans la canton de Vaud, l'Ætobates arcuatus, Ag. et le Zygobates Studeri, Ag.; ces deux espèces se trouvent quelquefois dans le grès de la Molière. Cette dernière espèce a été figurée dans le Piscium querelae et vindiciae de Scheuchzer, au bas de la planche 3, sous le nom de mandibula cujusdam piscis. Je crois que c'est aussi ce Zygobates qui est représenté dans l'ouvrage de Razoumowsky, histoire naturelle du Jorat, tome second, planche 1, figures 1, 2 et 3.

M. Agassiz n'a pas figuré ces espèces suisses; il mentionne un assez bel exemplaire de l'Ætobates arcuatus dans la collection du Musée de Berne, mais il a déterminé ces deux espèces dans ma col-

lection particulière.

L'année dernière (1859) Mr. Agassiz est venu à Lausanne; je lui ai fait voir un bel exemplaire de màchoire de poisson que je croyais appartenir au genre Ætobates: ce fossile avait une certaine analogie avec l'Ætobates sulcatus, Ag. figuré planche 46, Nos 4 et 5 du grand ouvrage sur les poissons; mais M. Agassiz me dit: cette mâchoire appartient à un nouveau genre que j'ai publié sous le nom de Goniobates; je n'en connais point en Suisse.

L'état de sa santé ne lui a pas permis de s'occuper de la détermination ultérieure. Examinant donc seul ce nouveau fossile, je trouve que les chevrons, arrondis dans le genre Ætobates, sont coudés, presque à angle droit, dans le nouveau genre. La suture des pièces se fait au moyen d'une dentelure régulière et sur un plan incliné d'avant en arrière: la partie inférieure de la mâchoire est tout-à-fait

lisse.